

Image not found or type unknown



Qu'est-ce qu'une clause d'objectifs ou de quotas ?

publié le **20/06/2012**, vu **777 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Souvent utilisée pour les représentants de commerce et les salariés dont l'activité est commerciale, la clause fixant des objectifs ou des quotas à atteindre établit un lien entre la rémunération et la performance individuelle. Elle est licite à condition de respecter certaines conditions.

[Lire l'article](#)